



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle des Comités, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 7 février 2018 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, monsieur le conseiller Cédric Tessier et mesdames les conseillères Renée Amyot et Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, madame Laurence Gillot, attachée de presse et M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint.

CE-2018-46

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 24 JANVIER 2018 AINSI QUE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LES 22 DÉCEMBRE 2017 ET 23 JANVIER 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 24 janvier 2018 ainsi que des séances spéciales tenues les 22 décembre 2017 et 23 janvier 2018 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2018-47

AUTORISER L'AJUSTEMENT DE COÛT DES TRAVAUX - RÉFECTION DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE LA VÉRENDRYE, ENTRE LE SENTIER DES TERRES ET LA RUE PAQUETTE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-633 du 6 juillet 2016, adjugeait un contrat d'un montant total approximatif de 172 452,21 \$ incluant les taxes, à l'entreprise 130247/Pavage Inter-Cité pour les travaux de réfection de la piste multifonctionnelle La Vérendrye, entre le sentier des Terres et la rue Paquette;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 14 141,93 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu de la délégation de pouvoir numéro 142257 pour des travaux supplémentaires exécutés en fonction des ordres de changement numéros 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les quantités réellement exécutées pour l'ordre de changements numéro 2 afin de répondre à différentes conditions du site occasionnent un supplément de 1 182,00 \$ incluant les taxes, par rapport au montant autorisé dans la délégation de pouvoir numéro 142257;

CONSIDÉRANT QUE des ordres de changements additionnels numéros 3 à 5 ont été préparés par la firme Les Consultants SM inc., pour répondre à différentes conditions du site;

CONSIDÉRANT QUE le coût des ordres de changement recommandés par la firme Les Consultants SM inc., s'élève à un montant total de 41 132,32 \$ incluant les taxes, et que ce montant inclut les montants déjà approuvés par la Ville par la délégation de pouvoir numéro 142257;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit au-delà de 10 % de la valeur du mandat, dans le cas présent;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 142257 d'un montant de 14 141,93 \$ incluant les taxes, pour des travaux supplémentaires exécutés selon les ordres de changement numéros 1 et 2;
- approuve la demande de travaux additionnels requis selon les ordres de changements numéros 3 à 5 ainsi que le montant révisé de l'ordre de changement numéro 2 en fonction des quantités réellement réalisées totalisant un montant de 26 990,39 \$ incluant les taxes, portant ainsi l'ajustement du coût de soumission à 41 132,32 \$ incluant les taxes, dans le cadre du projet de réfection de la piste multifonctionnelle La Vérendrye, entre le sentier des Terres et la rue Paquette.

Le coût total du contrat représente un montant de 213 584,53 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30732-010-15835	24 645,82 \$	Travaux de réfection des ponts, des ouvrages d'arts et des sentiers - C-14-007 - Piste multifonctionnelle La Vérendrye
04-13493	1 173,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 170,82 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

CE-2018-48

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - PRONEX EXCAVATION INC. - STABILISATION DES BERGES DU RUISSEAU DESJARDINS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - RENÉE AMYOT

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-875 du 18 novembre 2015, adjugeait à la firme Pronex Excavation inc., un contrat pour les travaux du projet de stabilisation des berges du ruisseau Desjardins, d'un coût de 950 947,88 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 16 273,56 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu des délégations de pouvoir numéros 137891 et 138996 pour les ordres de changements numéros 01 et 02;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 42 679,64 \$ incluant les taxes, peut être crédité du montant du contrat original pour diverses variations de quantités;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur, Pronex Excavation inc., a déposé à la Ville une autre demande de travaux supplémentaires, pour un montant de 185 923,93 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE cette autre demande de travaux supplémentaires a été analysée par la firme Quadrivium mandatée pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux et celle-ci recommande l'approbation d'un montant de 143 021,79 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE cet ajustement dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit de 10 % de la valeur initiale du contrat, dans le cas présent;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 137891 et 138996 totalisant un montant de 16 273,56 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changements numéros 01 et 02;
- approuve le crédit de 42 679,64 \$ incluant les taxes, pour diverses variations de quantités;
- approuve la demande de travaux supplémentaires d'un montant de 143 021,79 \$ incluant les taxes, portant ainsi l'ajustement au coût de soumission à 116 615,71 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 1 067 563,59 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30770-001-15836	130 597,96 \$	Aménagement et correction des berges et des bassins versants - C-11-113 - Ruisseau Desjardins
04-13493	6 219,69 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 204,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

CE-2018-49

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION 2016 SP 200 - RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET AMÉNAGEMENT D'UN LIEN CYCLABLE SUR LA RUE LAURIER, PHASE 1 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-798 du 28 septembre 2016, adjugeait un contrat de 2 205 220,84 \$ incluant les taxes, à la firme Eurovia Québec Construction inc. pour les travaux du projet de réfection de chaussée et l'aménagement d'un lien cyclable sur la rue Laurier, phase 1;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 193 517,90 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu des délégations de pouvoir numéros 143292, 144530, 144867, 146388, 147274, 148355, 149086, 149483 et 150676;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Eurovia Québec Construction inc. a déposé à la Ville d'autres demandes de travaux supplémentaires pour un montant de 87 966,79 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de travaux supplémentaires déposées par l'entrepreneur ont été analysées par le consultant, la firme WSP Canada inc., et qu'il recommande le paiement d'un montant de 87 966,79 \$ incluant les taxes, pour les travaux décrits aux ordres de changement numéros 029, 032, 044 et 045;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu dépassement des quantités et que d'autres travaux n'ont pas été requis ou ont été requis en quantités inférieures aux quantités planifiées;

CONSIDÉRANT QUE l'ajustement net des quantités a été évalué par le Service des infrastructures et est estimé à 59 824,71 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 200 000 \$ dans le présent cas;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 143292, 144530, 144867, 146388, 147274, 148355, 149086, 149483 et 150676 totalisant 193 517,90 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement numéros 001, 005, 008-R1, 009, 011, 013, 015, 017, 018, 019-R1, 020, 021, 022, 025-R1, 027, 028, 030-R1, 031, 033, 035, 036, 037, 038, 039, 040, 041, 042 et 043 ainsi que les crédits inclus à l'avis de changement numéro AC-006 et aux ordres de changement numéros OC-007 et 026;
- approuve la demande de travaux supplémentaires de 87 966,79 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement numéros 029, 032, 044 et 045;
- approuve un ajustement de quantités net de 59 824,71 \$, incluant les taxes.

Cet ajustement net de 341 309,40 \$ incluant les taxes, porte le coût du contrat à 2 546 530,24 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30788-010-15837	103 604,33 \$	Aménagement du réseau routier et des sentiers récréatifs -15-3044 – Rue Laurier, entre les boulevards des Allumetières et Sacré-Cœur
06-30748-013-15838	31 349,00 \$	Divers travaux des réseaux d'aqueduc et d'égouts - 15-3044 – Rue Laurier - Égouts
04-13493	6 427,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 411,05 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

CE-2018-50

SOUSSION 2017 SP 304 - LOCATION DE 15 TRACTEURS AVEC TONDEUSES, D'UNE FAUCHEUSE ET D'UN TRACTEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carrière & Poirier Equipment Ltd, 5024, County Road 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0, pour la location de 15 tracteurs avec tondeuses, d'une faucheuse et d'un tracteur sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 485 095,59 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 janvier 2018, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans, soit pour les saisons 2018, 2019 et 2020.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2019 et 2020 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71440-516	130 317,93 \$	Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes - Location à long terme - Machinerie
02-71425-516	17 334,38 \$	Terrains sportifs - Location à long terme - Machinerie
04-13493	7 031,90 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 014,32 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

CE-2018-51

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-02 AU MONTANT TOTAL DE 450 967,79 \$ POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 JANVIER 2018

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-02 d'un montant de 450 967,79 \$ pour la période du 11 au 17 janvier 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

CE-2018-52

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE LA FERME MOORE - 670, BOULEVARD ALEXANDRE-TACHÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Coopérative de solidarité de la ferme Moore a demandé d'être exempté des taxes foncières pour une partie du terrain ainsi que quatre bâtiments situés au 670, boulevard Alexandre-Taché;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s'il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières, l'organisme Coopérative de solidarité de la ferme Moore pour une partie de l'immeuble, situé au 670, boulevard Alexandre-Taché.

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2018-53

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DES COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 50 ET 1 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 54 ET 3 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 53 ET 2 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 51, 1 ET 2

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 50 et 1, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 54 et 3, les listes des réquisitions numéros 53 et 2 ainsi que les listes des embauches numéros 51, 1 et 2 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 50	Pièces de comptes à payer	35 513,33 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste PD numéro 54	Pièces de comptes à payer	810 128,96 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste des réquisitions numéro 53	Pièces de comptes à payer	3 029,56 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste des embauches numéro 51	Embauche du personnel temporaire	127 177,99 \$	7 au 13 janvier 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 1	Pièces de comptes à payer	5 843,91 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste PD numéro 3	Pièces de comptes à payer	44 490,25 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste des réquisitions numéro 2	Pièces de comptes à payer	3 630,49 \$	15 au 19 janvier 2018
Liste des embauches numéro 1	Embauche du personnel temporaire	2 164 883,08 \$	1 ^{er} au 6 janvier 2018
Liste des embauches numéro 2	Embauche du personnel temporaire	418 662,35 \$	7 au 13 janvier 2018

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil selon la délégation de pouvoir du comité exécutif - Période du mois de décembre 2017

CE-2018-54

SOUSSION 2017 SP 306 - FOURNITURE ET LEVÉE DE CONTENEURS DE RÉSIDUS CRD - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Services Matrec inc., au 4, chemin du Tremblay, Boucherville, Québec, J4B 6Z5, pour la fourniture et levée de conteneurs de résidus CRD, selon les prix unitaires à la levée, pour un montant total approximatif pour deux ans de 585 325,02 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 janvier 2018, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour deux années, conformément aux documents d'appel d'offres, avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année. Si l'option de renouvellement est retenue, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
02-45312-519	Résidus domestiques dangereux et écocentres – Autres locations
02-45545-519	Plan de gestion des matières résiduelles – Autres locations
02-45112-519	Déchets – Autres locations

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2019 et 2020 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2018.

Adoptée

CE-2018-55*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service de police a procédé à un exercice d'analyse des besoins opérationnels de la Division de la gendarmerie;

CONSIDÉRANT QUE le besoin en effectifs et qu'une stabilité au niveau des postes des inspecteurs est requise :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du Service de police de la façon suivante, par la création d'un poste d'inspecteur, Gendarmerie (poste numéro POL-CAD-038 au plan d'effectifs des cadres) situé à la classe État-major Police, Inspecteur, de l'échelle salariale des cadres, sous la gouverne de l'inspecteur-chef, Division de la gendarmerie.

Le titulaire du poste partagera la gestion de l'ensemble des postes de sergents, surveillance des territoires et des agents patrouilleurs avec le titulaire du poste d'inspecteur, Gendarmerie (poste numéro POL-CAD-021) présentement en absence prolongée.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service police.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2018.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

2. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau - Période du 7 septembre 2017 au 3 janvier 2018

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffier adjoint
Comité exécutif